

Les femmes dans les commissions officielles

Autor(en): **E.Gd. / S.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 420

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'en Hollande, 5 femmes ont été élues à la Seconde Chambre;

qu'en Irlande, le Parlement de l'Etat Libre compte 3 femmes députées, et celui de l'Irlande du Nord une femme;

qu'en Nouvelle-Zélande, après plus de quarante ans de suffrage féminin, une femme a été élue députée pour la première fois (cela peut rassurer les sénateurs français qui craignent la concurrence féminine pour leurs fauteuils!);

qu'en Afrique du Sud, 2 femmes ont été élues pour la première fois au Parlement;

qu'en Espagne, le service diplomatique a été ouvert aux femmes, et que 5 femmes, croi-on, ont été élues lors des élections générales, les premières auxquelles les femmes aient participé;

qu'aux Etats-Unis, une femme a été nommée pour la première fois à un poste important dans le service diplomatique (Mrs. R. Bryan Owen), et que, pour la première fois, une autre femme, Miss Perkins, est Ministre du Travail;

qu'en Uruguay, les femmes ont obtenu l'égalité complète avec les hommes en matière de suffrage (électorat et éligibilité).

... Pas si mal, après tout, ce tableau, et cette triste année 1933, qui a apporté avec elle tant de tristesses, de déceptions et de soucis, a pourtant été, on peut le constater, une année où, malgré tout, l'Idée a marché...

A travers le monde, oui. Mais en Suisse?...

Les femmes dans les Commissions officielles

A Genève

Chaque année, le début de janvier voit le renouvellement d'une ou de plusieurs des Commissions officielles, sous l'administration et la surveillance desquelles sont placés les établissements hospitaliers et les institutions publiques d'assistance et de prévoyance sociale de ce canton. Et chaque fois aussi que vient en réélection les membres de ces Commissions, les organisations féminines multiplient leurs démarches, afin d'obtenir dans ces Commissions l'entrée ou le maintien de femmes capables et pratiques, leur présence y étant de toute évidence indispensable.

Ces membres de Commissions sont, les uns élus par le Grand Conseil, les autres nommés par le Conseil d'Etat, et les désignations de cette année 1934 présentaient, du fait du renouvellement du Parlement et du gouvernement, un intérêt tout spécial: qu'allait-il se passer? et les changements amenés par les dernières élections seraient-ils favorables ou non à nos idées? C'est ce que se sont demandés l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes en dressant une liste commune de huit candidatures féminines très bien qualifiées pour cinq de ces Commissions.

Au Grand Conseil, il ne s'est passé rien de bon. La majorité de droite, nous affirme-t-on pourtant, s'était entendue pour réélire dans la Commission de l'Asile des Incurables Mme

Quelques réflexions inspirées par le mois de janvier...

Janvier!... le plus long mois de l'année, disait ma mère... Les jours ont tourné mais ne s'allongent qu'avec une lenteur désespérante... L'hiver pèse, même à ceux qui ont de quoi se chauffer, se vêtir et se nourrir — et que dire des autres, hélas!

Janvier, le mois par excellence des comptes, des révisions de budgets, des déclarations de fortune pour l'impôt, le mois au cours duquel on paie de nombreuses cotisations de sociétés, de nombreux abonnements de journaux — à moins qu'on ne les repousse avec la mention « refusé »...

A ce propos, que l'on veuille bien permettre un petit borb d'exhortation de Nouvel An à une doyenne d'entre les abonnées, qui est aussi une collaboratrice occasionnelle, en même temps qu'un membre du Comité de notre précieux Mouvement Féministe.

Notre « précieux » Mouvement Féministe, ai-je dit et j'insiste, car ne devrait-il pas être tel en vérité aux yeux de toute femme qui réfléchit en notre Romandie? Pensez qu'il est seul de son espèce, et pensez aussi à tout ce qu'il vous apporte de renseignements intéressants, de suggestions utiles au cours d'une année. Pensez encore à tout ce que ces deux numéros mensuels représentent de travail intelligent, consciencieux, dévoué, désintéressé au service de la femme de notre pays. Et n'ayez à cœur de collaborer à cette œuvre excellente en ne vous désintéressant pas du sort de cet instrument de choix qui ne peut vivre « de l'air du temps ». Mesdames, ne vous désabonnez pas; et, si possible, gagnez en outre de nouveaux abonnés, afin de compenser les départs, et d'assurer non seulement l'existence de votre journal, mais son développement constant et harmonieux. Si le malheur des temps vous contraint aux « rogures », regardez-y à deux fois avant d'opérer justement celle-ci. Avec-vous réfléchit que l'abonnement au Mouvement représente seulement fr. 0.50 par mois, si

vous payez le prix fort de fr. 6.— qui est le prix coûtant actuel, et 0.41 1/2 si vous ne payez que l'ancien prix de fr. 5, maintenant grâce au surplus que payent quelques amis, pour permettre au Mouvement de rester à la portée des boursés modestes... Ne dépeignons nous jamais 50 centimes, voire 5 et 6 francs de façon inconsidérée et inopportune, presque sms y penser?... Alors, ne nous refusons pas sans nécessité absolue — en pesant ce que ces mots veulent dire — à collaborer au soutien d'une entreprise nécessaire — car il est incontestable qu'il faudrait créer le Mouvement s'il n'existait pas — dont nous bénéficions, et qui est à tous égards une manifestation de solidarité féminine. Car non seulement le Mouvement Féministe est le porte-parole des droits et des intérêts de la femme, mais par ce temps de chômage et d'occasions de travail raréfiées, il contribue à l'équilibre du budget de deux ou trois collaboratrices régulières... S'il était plus riche, il pourrait le faire de façon plus large ou dans des cas plus nombreux...

Le vœu très ardent que je forme en ce premier mois de l'année 1934, c'est que toutes les abonnées sans exception aient à cœur de rester fidèles au journal qui est par excellence leur organe, ménageant ainsi une bonne surprise à nos Rédactrice et Administratrice, qui ne voient jamais approcher sans quelques angoisses les échéances de février. Ce sera la vraie manière de leur dire merci pour tout le bon travail qu'elles accomplissent en notre faveur.

E. SERMENT.

AVIS IMPORTANT

Nous informons tous ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1934 que nous mettons fin de ces premiers jours à la poste des cartes de remboursement à leur adresse, et nous les remercions d'avance de l'accueil qu'il voudront bien leur faire.

L'ADMINISTRATION DU MOUVEMENT FÉMINISTE.

Gally-Laplanche, qui assure à cette institution depuis sept ou huit ans un concours tellement précieux qu'on ne conçoit pas cet Asile sans elle; mais au dernier moment, paraît-il, la députation chrétienne-sociale, fort peu féministe, comme on le sait, manqua à cette entente, et Mme Gally ne fut de ce fait pas élue. « Voilà ce que c'est de ne pas avoir le droit de vote! » commenta sans ambages un ancien député, et il est certain que ces combinaisons électorales, ces rivalités de partis pour s'assurer le plus grand nombre possible de sièges sont désastreuses pour celles qui ne représentent que leur dévouement et leurs capacités, mais aucune force électorale. Un argument de plus en faveur du suffrage à ajouter à notre collection.

Heureusement que, les nominations faites par le Conseil d'Etat suivant de quelques jours les élections par le Grand Conseil, le gouvernement répara l'injuste exclusion commise par le Parlement, en désignant, lui, Mme Gally, ce dont nous pouvons lui être

reconnaissantes, mais ceci alors au détriment du second membre féminin de cette Commission, qui n'a pas été nommé à nouveau. Donc, en ce qui concerne la collaboration féminine à la Commission de l'Asile des Incurables, c'est un recul que nous enregistrons.

Un statu quo de recul aussi à la Commission de l'Asile des Aliénés, où depuis la si regrettable démission pour cause de surcharge de travail de Mlle Schatzel, le poste gagné là pour une femme est toujours occupé par un homme, et ceci bien que nos deux Associations eussent encore présenté cette fois-ci au gouvernement, qui a jugé bon de n'en tenir nul compte, deux candidates très capables, l'une médecin, l'autre infirmière. Avance numériquement en revanche à la Commission de l'Hôpital et de la Maternité, qui compte maintenant deux femmes, au lieu d'une, soit l'une seulement de nos candidates, Mlle le Dr. Cécile Bertrand, et Mme Anny Seiler, présidente de la Section genevoise des Femmes socialistes; et une avance numérique aussi à la Commission

de l'Hospice des Convalescents, dont aucune femme n'avait encore forcé les portes, ce qui a été fait cette année pour Mme Bornand, la candidate de la Section des Femmes socialistes. Au total donc, et en équilibrant du seul point de vue féministe les pertes et les gains, il faut enregistrer un gain numérique d'un siège.

Et pour la première fois chez nous est entré en ligne de compte un élément nouveau: celui de femmes organisées politiquement sur la même base que la majorité du gouvernement, ce qui infériorise forcément, et nos Associations dont la neutralité politique est la base constitutive absolument indispensable, et les candidates d'une valeur scientifique incontestable et d'une longue expérience pratique présentées par elles. Il y a là un fait nouveau, qui ne pouvait manquer de se produire en son temps, et qui marque sans doute un tournant dans l'histoire de notre mouvement féministe.

E. Gd.

Dans le canton de Vaud

A Lausanne, la Municipalité avait reçu en son temps, comme toutes les municipalités vaudoises, une lettre circulaire de diverses Sociétés demandant l'élection de femmes dans les Commissions scolaires; et de plus, l'Union des Femmes de Lausanne, à l'occasion d'une vacance, avait demandé un second siège féminin.

Une lettre de l'autorité municipale répondit que l'on en prenait bonne note, réponse banale et immanquable faite presque à toutes les revendications féminines. Et la Municipalité bourgeoise de Lausanne, dans sa dernière séance de l'année, avant de passer les pouvoirs à la nouvelle Municipalité à majorité socialiste, s'était empressée de désigner un nouveau membre, en la personne... d'un homme.

Sitôt entrée en fonctions, la nouvelle Municipalité se hâta de remplacer tous les membres bourgeois, à l'exception, cela va sans dire, des deux membres nommés par le Conseil d'Etat, et du seul membre féminin de la Commission, Mme Bonnard-Cornuz, par des membres socialistes, et entre autres, par Mlle Hélène Monastier, professeur à l'Ecole Vinet. Et voilà comment, grâce à la politique, il y a maintenant deux femmes à la Commission scolaire lausannoise!

A Renens, la Municipalité socialiste, répondant ainsi à la lettre circulaire dont il est question plus haut, a nommé deux femmes, Meses O. Gloor de Montmolin, la femme du syndic, et B. Nydegger, comme membres de la Commission scolaire.

S. B.

Contre les jeux de hasard

Nos lecteurs savent qu'une pétition en faveur du rétablissement des jeux de hasard au Kursaal de Genève a été lancée dans le courant de l'été dernier, ses initiateurs se proposant de ramener par ce moyen la vie et l'animation dans le commerce languissant, et d'intensifier l'industrie des étrangers à Genève!

Petit à petit, et sans qu'on y prêtât grande attention, cette pétition fit son chemin, les arguments insidieux de ses initiateurs prirent racine

Silhouettes d'artistes

Mme Wanda Landowska

« La vie merveilleuse de Wanda Landowska... », expression que nous trouvons dans une lettre arrivée hier. C'est bien cela.

Après avoir parcouru la biographie de cette grande artiste, devant la gerbe d'hommages que lui dédie la critique musicale, ou en lisant la description de ce qu'elle a su créer à Saint-Leu; après l'avoir entendue elle-même vous dire la joie qu'elle éprouve au milieu de ses élèves, dans la paix de la campagne, toute à l'art, à la méditation, au travail — oui, vraiment, on ne peut que répéter ces mots: une vie merveilleuse.

Encore enfant, elle révèle pour la musique — et déjà pour la musique ancienne en particulier — des dons remarquables, un goût passionné. A Varsovie, sa ville natale, la fillette précoce termine, à quatorze ans à peine, ses études au Conservatoire. D'ailleurs, auparavant déjà — onze ans — elle avait fait sensation dans plusieurs concerts. Chose rare, sa voie, dès lors, est tracée; elle n'en déviéra plus: jouer les vieux maîtres, les faire revivre intensément par une interprétation à la manière de leur époque. Aussi, avec une volonté tenace, une inébranlable persévérance, elle y travaillera. Les bibliothèques la connaissent où elle dépiste manuscrits, documents souvenirs oubliés, auxquels elle infuse une vie nouvelle.

Quelques années durant, elle occupa une chaire de musique à l'Académie royale de Berlin et à Philadelphie. Elle écrit beaucoup: articles et études où la documentation s'unite à la valeur litté-

raire, concerts innombrables à travers l'Europe. Puis, c'est un livre: *Musique ancienne*, qui marque un courant nouveau. Un grand musicologue a pu dire d'elle: « Wanda Landowska est aujourd'hui la seule au monde à connaître l'art des vieux maîtres comme si elle avait étudié sous la discipline de Couperin, de Bach, de Mozart... » Et n'a-t-on pas écrit aussi sur les mains de l'artiste: « On croirait que Wanda Landowska possède deux mains droites, mais la virtuosité n'a ici qu'un office de moyen subalterne... »

En 1932, sollicitée pour l'inauguration des « Nouveaux concerts », Mme Landowska donne cette adhésion caractéristique: « Œuvre sociale, œuvre pour le peuple, œuvre pour ceux qui, habituellement, sont frustrés de l'audition de « grands solistes » — terme que j'abhorre, mais que j'emploie pour mieux me faire comprendre, — comment ne m'y intéresserais-je pas? moi qui, toujours, ai rêvé de convertir les masses plus que d'atteindre les élites, moi qui ai toujours vécu dans la certitude que mon art s'adressait aux cœurs plus encore qu'aux intelligences, moi qui crois en les multiples, innombrables possibilités de l'auditeur sorti du peuple? »

Et voici qu'en 1926, rentrée d'Amérique, dans un paisible coin de l'Ile-de-France, à Saint-Leu-La-Forêt, Wanda Landowska a créé son « Bayreuth français », érigé à la mémoire des clavecinistes. C'est un jardin à la française, et c'est une très belle salle de concert, où deux cents auditeurs tiennent à l'aise. Là, dans ce temple dédié à la musique ancienne, Wanda Landowska a élevé un autel à ses chers maîtres, et elle a créé une école. Elle y donne des cours publics d'interprétation de musique ancienne, où les exécutants sont

ses élèves. Elle-même, assise au piano ou au clavecin, commente, analyse ou joue. Il y a une grande variété dans le choix des ouvrages et des instruments, si bien que c'est un concert plutôt qu'un cours. Dans l'entracte, un goûter champêtre est gracieusement offert aux participants et aux auditeurs.

Tous ceux qui ont vu Saint-Leu parler de son atmosphère de sérénité. C'est dans ce décor que Wanda Landowska est vraiment heureuse. Elle nous l'a dit elle-même en nous peignant un tableau de ses journées, toutes au travail, à ses élèves des cours publics ou privés, aux amis qu'elle reçoit le dimanche: écrivains, critiques, musiciens, peintres, au plaisir sain des longues marches en forêt, — cette forêt de Montmorency qui vit un promeneur célèbre, J.-J. Rousseau —; aux intérêts d'une fermière à côté de ceux de l'artiste et du poète. Sort-elle dans la campagne, avec de gros bas de laine, c'est suivie de ses trois chiens et de ses deux chats. Elle goûte précieusement la solitude et la paix des champs, mais adore ses élèves, son enseignement, et se réjouit des visites de ses amis.

Mme Landowska, que Pon a entendue à Genève le 13 janvier dernier, y sera de nouveau le 30, à la Salle de la Réformation, interprétant le chef-d'œuvre de J.-S. Bach pour clavecin: les *Variations Goldberg*, qui fut révélé par elle sous sa forme originale. C'est grâce à ce séjour prolongé chez nous que nous avons eu le privilège de nous entretenir avec elle.

Que pense du féminisme, du suffrage féminin, cette femme qui, par son énergie autant que par ses dons naturels, est devenue ce qu'elle est, à sa réaliser ce qu'elle voulait? La réponse est

nette: « Je n'ai pas eu le temps de m'en occuper, d'y penser, mais est-il besoin de demander son opinion sur l'indépendance des femmes à une femme qui est l'incarnation de l'indépendance? »

M.-L. PREIS.



Publications reçues

Marg. de ROUGEMONT: *La voyageuse de commerce*. Enquête faite par la Ligue sociale d'Acheteurs. 1 brochure, tirage à part du *Journal de Statistique et Revue économique suisse*. Au Secrétariat de l'Association des Voyageuses de commerce, Honggerstr. 80, Zurich.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'article publié dans nos colonnes l'été dernier par Mme R. Kägi-Fuchsman, qui fut l'âme du mou-